

FICHE INFO

UBÉRISATION



ENSEMBLE,
INVENTONS
DEMAIN

L'UBÉRISATION, DE QUOI S'AGIT-IL?

Le terme « ubérisation » est apparu en 2014 avec la start-up californienne « Uber » qui met en relation, via une application mobile, des particuliers souhaitant se déplacer avec des chauffeurs. Cette économie de plateforme s'appuie sur le développement des nouvelles technologies et supprime les intermédiaires classiques. Aujourd'hui ce terme « ubérisation » s'étend à d'autres secteurs d'activités comme par exemple



- **La location d'appartements.**

Airbnb, Boaterfly ou Wijet suppriment les intermédiaires et proposent sur leur plateforme Web mondiale des milliers de logements. Les particuliers ont ainsi la possibilité de louer leur appartement pour une courte durée et à moindre coût.

- **La location de voiture**

Les plateformes comme Drivy, Blabla Car (service partagé), ... permettent de louer des véhicules de particuliers ou de professionnels. Les particuliers peuvent également louer leur propre véhicule pour le rentabiliser.





• Le financement entre particuliers.

Les sociétés de prêt entre particuliers, Lendingclub, Kisskissbankbank mettent en relation directement des emprunteurs et des prêteurs. Ces plateformes permettent de se financer ou d'emprunter à des taux plus faibles et plus souples.

• Les services aux personnes, emplois et les loisirs

A côté de ces différents services de mobilité et logement, les différentes plateformes mettent en perspective une cyber-solidarité, une cyber-appartenance des personnes d'une même communauté. Ainsi, il n'est pas rare d'avoir des plateformes qui mettent en relations des «bricoleurs », des avocats, des restaurateurs, des libraires et dispenseurs de services à domicile avec des personnes ayant formulé une demande.



Si ces différents concepts nous permettent, en tant que consommateurs, de bénéficier de prix avantageux sur une multitude de biens et de services, ils ont le désavantage de mettre en situation de concurrence déloyale les différents intermédiaires classiques n'étant pas soumis à la législation classique.

Par ailleurs, ces mêmes plateformes permettent davantage de partage entre une même communauté internet. C'est notamment le cas pour le partage de musiques, des conseils mode et beauté.

D'autres domaines d'activités qui étaient jusqu'à présent encadrés par des humains se voient petit à petit remplacé par ces différentes plateformes et technologies de pointe. C'est notamment le cas pour l'e-éducation et le e-santé.

COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL ?

La réussite de ces entreprises se fonde essentiellement sur l'essor du numérique, la généralisation des smartphones et des hauts débits. Ces sociétés se sont développées en créant des plateformes web et des applications mobiles permettant aux clients de trouver à tout moment des personnes qui proposent des ressources. Dans ce modèle économique, le seul intermédiaire entre le client et le vendeur ou le prestataire de service est la plateforme web. A chaque transaction, elle se rémunère en prélevant une commission.

NAISSANCE DU TERME «UBERISER»

Maurice Lévy, le P-DG de Publicis, avait, le premier, utilisé ce terme en décembre **2014** dans une interview au **Financial Times** : « **Tout le monde commence à craindre de se faire UBERISER** »¹.

L'ubérisation est un phénomène qui redessine complètement un marché économique par l'arrivée d'un

¹ <https://www.lci.fr/societe>

nouvel acteur numérique. L'entreprise dominante ne prend conscience que trop tard de ce changement.

L'ubérisation suscite beaucoup d'interrogations concernant ses conséquences sur les professions. En effet, les nouveaux modèles économiques développés par les entreprises remettent en cause les fondements traditionnels de l'économie. Cela ouvre un débat sur le travail et le modèle social qui l'entoure. Les Jeunes Socialistes ont analysé ce phénomène en vogue et ont essayé d'apporter des réponses.

LES PARTISANS DE L'UBÉRISATION

Pour les défenseurs de ce modèle économique, l'ubérisation incite les acteurs historiques des différentes professions à l'innovation et à l'amélioration de leur offre en proposant de nouveaux services ou en baissant leur prix. Tout bénéfique pour les consommateurs qui auront accès à des services de meilleures qualités ou à des prix plus bas.

D'autre part, les nouvelles plateformes séduisent des clients qui n'avaient pas l'habitude d'utiliser ce type de service. L'ubérisation pourrait augmenter la taille des marchés concernés.

En conclusion l'économie de plateforme offre un nouveau genre de consommation innovant, plus pratique et moins cher tout en conservant une logique de maximisation des profits.

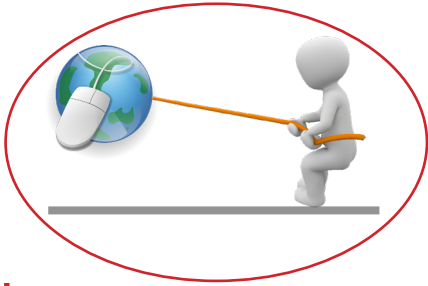
LES CONTESTATAIRES DE L'UBÉRISATION

Les protestataires de l'ubérisation analysent ce phénomène et les conséquences sur le marché de l'emploi ainsi que les répercussions sociales.

CONSÉQUENCES SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

• Concurrence faussée !

L'ubérisation implique une concurrence faussée. En effet les entreprises traditionnelles ne sont pas soumises aux mêmes règles que les nouveaux acteurs de l'économie numérique. Ce qui met leur existence en danger. Par exemple, les hôtels appliquent la tva sur le prix des chambres et sont soumis à certaines normes d'hygiène et d'accessibilité. Ce qui n'est pas le cas des logements proposés sur Airbnb et autres.



• Danger pour les travailleurs

!

Les personnes qui proposent leur service via ces plateformes ne sont pas salariées de celles-ci et n'ont pas de revenus assurés. Dans certain cas elles n'ont même aucun statut. Elles peuvent, par exemple, dépasser le temps du travail légal. Les travailleurs voient leurs droits mis en danger et leur pouvoir d'achat diminuer.



Par ailleurs, l'activité professionnelle se voit de plus en plus morcelée et individualisée. Les travailleurs

exercent simultanément plusieurs métiers. Ce qui entraîne un entremêlement entre le travail indépendant et le salariat.

- **Concurrence entre les travailleurs !**

L'ubérisation est la mise sur le marché de ressources proposées par des personnes.

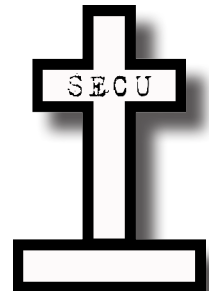
En réalité c'est la mise en concurrence entre les travailleurs pour décrocher un service sans qu'ils aient réellement accès à ce bien. In fine, c'est l'entreprise numérique qui contrôle ce service en l'occurrence par son algorithme.



CONSÉQUENCES EN MATIÈRE SOCIALE ET FISCALE

- **La mort de la Sécu!**

L'ubérisation est l'utilisation des réseaux pour ne plus payer de taxes sur le travail. L'ubérisation induit une dérégulation de l'économie par le fait que la plateforme ne finance pas dans une juste mesure les services publics et la sécurité sociale.



L'ubérisation c'est aussi la mort de la **SOLIDARITÉ** entre les travailleurs !

Sans contrat de travail, les travailleurs n'ont pas de statut

et ne bénéficient pas d'une protection sociale. En œuvrant sur ces plateformes, les travailleurs ne cotisent pas pour les soins de santé, les allocations, les pensions, les maladies professionnelles, les accidents de travail, les congés payés, etc. Le phénomène d'ubérisation est une menace pour notre modèle social et tend à précariser les travailleurs et à accroître les inégalités.

En conclusion, les sociétés actives dans l'économie de plateforme génèrent d'importants profits aux quatre coins du globe et sont souvent soumises à une fiscalité insignifiante. Le phénomène d'ubérisation concentre les richesses aux seules mains d'une minorité de dirigeants ou d'actionnaires de multinationales.

PISTES DE RÉFLEXIONS DES JEUNES SOCIALISTES

- Régulation du phénomène ubérisation au niveau européen;
- Une fiscalité plus équitable applicable à l'économie de plateforme ;
- L'extension des droits et protection des travailleurs ;
- Clarification du statut des travailleurs. (indépendant ou salarié)
- Taxation des plateformes là où elles opèrent et mettre fin aux paradis fiscaux.
- Aides aux entreprises locales afin de produire des alternatives face à ces plateformes essentiellement américaines

ATTENTION !

NE PAS CONFONDRE ÉCONOMIE COLLABORATIVE ET UBÉRISATION.

Reprenons l'exemple de covoiturage.

Lorsqu'un automobiliste propose le système de covoiturage monétisé ou non à un tiers voyageur, il permet une utilisation plus efficace des voitures. Ces deux citoyens choisissent le partage pour améliorer la durabilité et l'efficacité.

En revanche lorsqu'un chauffeur propose des trajets qu'il n'aurait pas effectués personnellement et en vue de monnayer sa course, on ne parle plus d'économie de partage mais d'ubérisation. Il est en réalité « le Uber » des sociétés de taxis.

Afin de pouvoir distinguer les différents modèles de « nouvelles économies », reprenons les différentes définitions rédigées dans l'article du World Economic Forum : <https://fr.weforum.org/agenda/2017/12/qu-est-ce-que-leconomie-du-partage/>

1. **L'économie du partage** met l'accent sur le partage d'actifs sous-utilisés, monétisés ou non, pour en améliorer l'efficacité et la durabilité tout en contribuant à renforcer la communauté.

2. **L'économie collaborative** met l'accent sur les formes collaboratives de consommation, de production, de finance et d'apprentissage (l'expression « consommation

collaborative » est la plus proche de la définition orthodoxe de l'économie du partage).

3. **L'économie à la demande** met l'accent sur la fourniture « à la demande » (c'est-à-dire immédiate et tirée par la demande) de biens et de services.

4. **L'économie des petits boulots** met l'accent sur la génération de revenus d'opportunités et la participation au marché du travail de travailleurs recrutés pour réaliser une série de tâches ou un projet uniques (chevauchement limité avec le partage des compétences).

5. **L'économie des travailleurs indépendants** met l'accent sur la génération de revenus et la participation au marché du travail de pigistes, également connus sous les noms de travailleurs indépendants et d'autoentrepreneurs (chevauchement limité avec le partage des compétences, en outre les offres de travail en freelance concernent souvent des durées plus longues et un travail plus approfondi que ceux des petits boulots).

6. **L'économie de pairs** met l'accent sur le rôle des réseaux peer-to-peer (réseau d'échange et de partage de fichiers entre internautes) dans la création de produits, la prestation de services, le financement, etc.

7. **L'économie d'accès** met l'accent sur « l'accès à la propriété » (chevauchement avec le partage, bien que le partage ne soit en aucun cas nécessaire).

8. **La crowd economy** met l'accent sur des modèles économiques alimentés par « la foule », comme, par exemple, le crowdsourcing et le crowdfunding.

9. **L'économie numérique** met l'accent sur tout ce qui est alimenté par les technologies numériques.

10. **L'économie des plateformes** met l'accent sur tout ce qui est alimenté par des plates-formes technologiques.

Pour en savoir plus, n'hésite pas à consulter les articles ou études suivantes grâce auxquels nous avons pu écrire cette fiche !

Sources :

- Etat de la question, L'économie collaborative et l'économie de plateforme pour construire une société plus juste, IEV, décembre 2016, <http://www.iev.be/Etats-de-la-question/L%E2%80%99economiecollaborative-et-l%E2%80%99economie-de-platefor.aspx>

- DAMGE M. « De quoi l'«ubérisation» est-elle le nom ? », Le Monde [En ligne] (10 novembre 2016), http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/06/26/de-quoi-l-uberisation-est-elle-lenom_4662261_4355770.html (Page consultée le 3 avril 2018)

- TETREAU E. « Le boomerang de l'ubérisation », Les Echos.fr [En ligne] (3 octobre 2017) <https://www.lesechos.fr/amp/47/2119147.php> (page consultée le 3 avril 2018)

- Russel G « Ce que cache exactement le nouveau mot «ubérisation» Le Figaro [En ligne] (9 novembre 2015) <http://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/2015/11/09/32001-20151109ARTFIG00210-ce-que-cacheexactement-le-nouveau-mot-uberisation.php> (Page consultée le 3 avril 2018)

FICHE INFO

ET TOI ? QU'EN PENSES-TU ?

**N'hésite pas à partager ton avis en envoyant tes caricatures et/ou ton texte humoristique sur le thème :
«Robotisation, quelle place pour l'humain?»**



Mouvement des Jeunes Socialistes
Rue de la Croix de Fer, 16
1000 - Bruxelles

02/512.12.18

Editeur responsable: Maximilien LERAT

